

Monsieur Jean-Michel THERY
Commissaire enquêteur
8, rue de Tilloy
80160 – Le Bosquel

Le Bosquel, le 26 décembre 2016.

06 42 31 86 72
jean-michel_thery@orange.fr

à

Monsieur le Préfet de l'Oise
Direction Départementale des Territoires
Service SAUE/Prévention des risques

**Objet : Enquête publique – projet de PPRN de CONCHY LES POTS
Procès-verbal de synthèse**

Monsieur le Préfet,

J'ai procédé le 23 décembre 2016, à la clôture de l'enquête publique concernant le projet de plan de prévention des risques naturels (PPRN) relatifs aux mouvements de terrain différentiels consécutifs au retrait et au gonflement des argiles sur le territoire de la commune de CONCHY LES POTS.

Je souhaite porter à votre connaissance les observations écrites et orales des intervenants consignées dans le registre d'enquête mis à leur disposition lors de mes permanences et aux heures d'ouverture de la mairie du 23 novembre 2016 au 23 décembre 2016.

S'agissant de l'organisation de l'enquête, la concertation préalable à la procédure a été menée en toute transparence et de façon coordonnée avec le commissaire enquêteur.

Les permanences du commissaire enquêteur ont été annoncées et toute personne pouvait avoir accès au dossier, transmettre des informations et formuler des réclamations.

Les interventions et remarques portées sur le registre d'enquête sont les suivantes :

1) Visites d'information

Aucune personne ne s'est présentée aux permanences pour obtenir des précisions sur l'objet de l'enquête publique.

2) Intervention recueillie sur le registre d'enquête en dehors des permanences

– Monsieur Yves LEMAIRE demeurant 12, rue de Flandres à CONCHY LES POTS (précédemment au 8, rue de Flandres) :

« Si je ne conteste pas la présence d'argile, il n'en est pas de même de sa localisation en profondeur et donc de son influence sur le phénomène objet de l'enquête.

En effet étant dans ma période active agriculteur au 8, rue de Flandres, j'ai eu l'occasion de faire beaucoup de travaux, fosse à lisier, puisards etc.....des excavations à plus de trois mètres n'ont jamais rencontré d'argile ! mais du sable parfois gorgé d'eau en profondeur qui montre malgré tout présence d'argile en profondeur.

Le sous sol du 8 rue de Flandres, on ne trouve que du sable.

Pour ma part, je pense que la présence d'argile à plusieurs mètres de profondeur ne justifie pas la mise en place d'un plan de prévention avec des contraintes très lourdes pour les futures constructions ! »

3) Aucun courrier n'a été reçu par le commissaire enquêteur.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir apporter à ce procès-verbal de synthèse, dans les quinze jours, un **mémoire en réponse** qui sera annexé à mon rapport et à mes conclusions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line that curves upwards at the end, with a small vertical stroke and a few loops below it.

Jean-Michel THERY
Commissaire enquêteur